

« ORTHOPÉDAGOGUE EN GESTION MENTALE »

FORMATION 2019/2020

CONDITIONS GÉNÉRALES

En préambule

Cette formation d'« Orthopédagogue en Gestion mentale » est organisée par l'association « DECLIC, la Gestion mentale pour apprendre et réussir ».

A la suite de cette formation, le futur « Orthopédagogue en Gestion mentale » sera en capacité d'assurer l'écoute et l'accompagnement pédagogique de jeunes ou d'adultes en individuel ou en groupe, en conformité avec les valeurs et les concepts de la Gestion mentale.

Elle est accessible à toute personne ayant déjà suivi une formation de base de 18 jours minimum dispensée par DECLIC ou les Associations Initiative et Formation.

Elle comporte 4 sessions de 4 jours, soit 16 jours de formation (96 heures). Par ailleurs, un stage pratique est obligatoire (voir modalités stage pratique « Observation et Accompagnement »).

Cette formation donne le titre de « Orthopédagogue en Gestion mentale ».

Les objectifs

Au terme de la formation, l'« Orthopédagogue en Gestion mentale » devra être en mesure d'accompagner des personnes dans la découverte de leurs stratégies d'apprentissages. Dans le respect des valeurs de la Gestion mentale, il devra être capable de mener des dialogues pédagogiques selon des critères précis : accueil et présentation pour instaurer un climat de confiance et de confidentialité, écoute active selon les principes de Carl Rogers, analyse de la demande, repérage des problématiques sous-jacentes et accompagnement vers le transfert.

L'« Orthopédagogue en Gestion mentale » devra avoir un esprit critique pour les DP qu'il aura menés, avoir conscience des qualités acquises et des progrès à faire.

Il pourra animer des stages pour les jeunes, proposer des conférences, des sensibilisations à la Gestion mentale. Il pourra intervenir soit dans sa propre structure soit dans une structure existante (établissement scolaire, maison de retraite, association d'aide au travail scolaire...).

En aucun cas il n'animerait de formation pour adultes.

Conditions d'admission

Pour accéder à la formation d'« Orthopédagogue en Gestion mentale », il est indispensable d'avoir suivi au minimum **le cycle de base dans son entier, soit 18 jours de formation** : les Niveaux 1, 2 et 3 dispensés par DECLIC ou le cycle de base dispensé par les associations Initiative et Formation comprenant : « Initiation à la Gestion Mentale », «Initiation au Dialogue Pédagogique», «Compréhension Espace & Temps», «Dialogue Pédagogique et projets de sens» et « Analyse de la tâche ».

1- CANDIDATER

Date de clôture du dépôt des candidatures : 15 février 2019

- **Être à jour** de son adhésion à l'association
- **Renvoyer :**
 - **le formulaire d'inscription** pour candidature à la formation
 - **les documents attendus** : attestations de formation et CV
 - **un chèque de 60€** comme indiqué dans le formulaire d'inscription
 - **un chèque de 20€** si vous n'êtes pas à jour de votre adhésion à l'association

A la clôture du dépôt des candidatures, chaque postulant recevra par mail :

- une copie de ce document « conditions générales » de la formation
- le descriptif général de la formation d' « Orthopédagogue en Gestion mentale »
- les modalités concernant la constitution du « dossier personnel »
- le planning
- les modalités concernant le stage pratique

2- ACCEDER A LA FORMATION

- **Constituer son dossier personnel**

Chaque candidat devra transmettre **3 copies de son dossier personnel** à DECLIC qui se chargera de transmettre ces copies aux divers membres du comité de lecture.

Date limite de dépôt : 30 juin 2019

- **Participer à un entretien d'admission :**

Les entretiens d'admission se dérouleront sur 2 jours, les 5 et 6 octobre 2019.

Le comité de lecture des dossiers personnels évaluera la maîtrise du candidat au regard des pré-requis en Gestion mentale (les concepts et leur application) et son aptitude au changement.

La commission d'admission sera composée de trois personnes responsables de la formation (le responsable pédagogique de DECLIC et deux coordinateurs).

Pendant l'entretien, il sera demandé au candidat de présenter et de commenter son dossier personnel et d'analyser un extrait de DP.

Les conclusions de la commission d'admission seront transmises à chaque candidat par oral et par courrier postal. Tout refus de candidature sera explicité au cours d'un entretien qui permettra au candidat d'enrichir son parcours en vue d'une réussite ultérieure.

La formation

Lieu : Paris ou proche banlieue (accès facile)

Descriptif :

- **Session 1** – 31 oct, 1^{er}, 2 et 3 novembre 2019
Démarche philosophique et démarche pédagogique
Donner les clés de lecture pour s'approprier l'œuvre d'Antoine de La Garanderie (sens et évolution des concepts) au regard de sa démarche philosophique
 - **Session 2** – 8, 9, 10 et 11 février 2020
Approfondissement du Dialogue Pédagogique
Explorer la pratique du Dialogue Pédagogique et de la remédiation
 - **Session 3** – 21, 22, 23 et 24 mai 2020
Approfondissement des actes de connaissance dans toute leur complexité et à partir de situations concrètes.
Révision de l'itinéraire mental et de l'imbrication des actes de connaissance
Analyse de tâches complexes et liens avec les actes de connaissance
Approfondissement des projets de sens liés à un geste mental (Cf Texte de Th dl G)
 - **Session 4** – 7, 8, 9 et 10 novembre 2020
Qu'est-ce qu'être Orthopédagogue certifié en Gestion Mentale ?
Les intervenants sont des professionnels. Ils abordent le déroulement d'une séance et toutes ses composantes dont l'éthique et la déontologie
Le dernier jour de cette session sera consacré à l'évaluation de la formation et à son bilan
 - **Stage pratique « Observation et Accompagnement »**
Ce stage pratique peut se dérouler sous deux formes :
 - Soit une semaine à Châteaudun en immersion afin d'observer la gestion mentale en action. Le stagiaire devra concevoir et présenter une séquence sous la supervision du référent pédagogique et d'un formateur de Châteaudun. Les informations pratiques sont sur le site de « La GM en action » (<http://stagegma.wixsite.com/gm-en-action>)
 - Soit 8 séances auprès d'un professionnel. Il sera proposé une liste de personnes auprès desquelles chacun pourra effectuer ce stage pratique. Sur 8 séances, le futur orthopédagogue animera deux séances : accueil, tâche, DP, conclusions. Il amènera une personne de son choix pour ces 2 séances
- Le formateur ou professionnel qui observera le candidat devra rédiger un compte rendu conforme aux critères communiqués par DECLIC. Les critères d'observation sont les suivants :
- Accueil, attitude, posture
 - Ouverture, capacité à formuler les hypothèses
 - Maîtrise des concepts de GM par rapport au thème abordé dans le Dialogue Pédagogique
 - Cohérence de la séquence par rapport aux objectifs annoncés

- Retour sur la séance. Capacité d'analyse

Cette grille de critères est commune pour les deux formes de stage.

- **Travaux entre les sessions :**

Entre chaque session des travaux seront exigés : analyse de concept, analyse de tâche, DP...
Ces travaux seront annotés, corrigés par les responsables de la formation.
Ils figureront dans le dossier personnel final.

Validation du cursus

La validation finale se fera en accord avec l'IIGM et DECLIC délivrera un certificat signé par tous les membres du jury. Le jury sera composé du référent pédagogique et d'un des deux coordinateurs de la formation, d'un représentant de l'IIGM, et d'un expert externe choisi par l'association organisatrice. Le président du jury est Thierry de La Garanderie qui peut déléguer sa présidence à une personne de son choix.

Deux périodes seront proposées pour la certification :

- La première se situera au plus tôt 10 mois après la fin de la dernière session de formation
- La période suivante sera espacée de 3 à 4 mois par rapport à la précédente

Chaque candidat recevra, un mois avant la date choisie, une convocation écrite pour se présenter à la certification. Un horaire sera fixé en accord avec le candidat.

Le candidat présentera lors de la certification devant le jury (durée : environ 1 h) :

- Son dossier personnel complété des acquis de formation, des acquis d'expériences, des travaux effectués pendant la formation et du rapport de stage pratique
- Un bilan personnel écrit (sous forme choisie : papier, power point...)
- Un Dialogue Pédagogique enregistré et analysé (10 pages maximum, contextualisées)
- Une analyse de cas : le jury donnera à chaque candidat un début de DP à l'exemple de ceux qui ont été abordés au cours des sessions (le candidat aura 20 mn de préparation). Cette analyse donnera au jury les derniers éléments nécessaires à la validation du certificat d'« Orthopédagogue en Gestion mentale »

Il est bien entendu que la validation finale prendra en compte l'ensemble des travaux : le dossier personnel complet, le bilan personnel écrit, le dialogue pédagogique et l'analyse de cas.

La décision finale sera prise collectivement par les membres du jury.

En cas d'échec

Si la prestation d'un candidat est jugée tout à fait ou partiellement insuffisante par le jury lors de la certification, l'attribution du titre d'« Orthopédagogue en Gestion mentale » sera retardée et ce candidat sera invité à se représenter : les modalités de ce report seront établies au cas par cas avec la personne concernée et seront notifiées par écrit. Elle pourra être invitée à représenter tout son travail ou une partie de celui-ci lors d'une certification ultérieure ou à représenter une partie du travail devant un jury réduit et défini à l'avance. L'accompagnement dont la personne pourra bénéficier devra aussi être fixé. Un tuteur sera proposé.

Suivi post-certification

A la suite de la certification, DECLIC propose pendant la première année, 3 séances d'échange de pratique : elles s'effectueront soit en présentiel soit par Skype. Au cours de ces séances, les nouveaux orthopédagogues seront invités à travailler, de façon très concrète et au regard de leurs pratiques, des Dialogues Pédagogiques, des études de cas et des analyses de tâche.

La seconde année et les suivantes, DECLIC propose deux jours d'échange de pratique, soit en semaine, soit le week-end. Les objectifs de ces journées restent les mêmes.

Ces journées d'échange auront lieu à Paris ou région parisienne au tarif de 50 € la journée.

En outre, DECLIC invite chaque nouvel orthopédagogue à travailler en intervision (échanger avec d'autres orthopédagogues) et à continuer à approfondir ses connaissances en Gestion mentale.

Coût de la formation et conditions de règlement

Le coût de la formation s'élève à :

- 3 200 € pour une prise en charge individuelle
- 4 800 € pour une prise en charge par une entreprise
- Stage pratique :
 - o 400 € pour une supervision chez un praticien
 - o 520 € pour un stage en immersion d'une semaine à Châteaudun

Les conditions de règlement sont les suivantes :

- 800 € d'arrhes à l'inscription (après l'entretien de septembre)
- Le solde sera à régler au premier jour de la formation, soit le 31 octobre 2019, en trois chèques

Ce montant inclut les frais relatifs à l'organisation de la certification, mais ne comprend pas les déplacements, les repas, le logement éventuel des candidats.

En cas de force majeure dûment reconnu et si le cursus devait être interrompu, les sommes des jours de formation déjà dispensés seront dues.

Constitution du groupe

Afin d'assurer un travail de qualité et un suivi personnel approprié, le nombre de participants sera d'un minimum de 14 stagiaires et d'un maximum de 16.

L'équipe pédagogique

Les formateurs des sessions et les coordinateurs sont des intervenants habituels ou membres des associations DECLIC et d'Initiative et Formation Belgique, partenaire de DECLIC.

Le référent pédagogique est Madame Martine ANTOINE.